

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**CONSEJO SUPERIOR DE DEPORTES**

**ISF – ORIENTATION - 2009**

**CHAMPIONNAT DU MONDE SCOLAIRE**

**du MARDI 14 au LUNDI 20 AVRIL 2009**

**MADRID / ESPAGNE**

**BULLETIN 1**

Le Comité Exécutif (CE) de la Fédération Internationale du Sport scolaire ISF a décidé de confier l'organisation du **Championnat du Monde Scolaire de la Course d'Orientation 2009 à Madrid en Espagne.**

**1. INVITATIONS**

Les invitations à ce Mondial sont envoyées aux organisations sportives scolaires qui sont membres de plein droit ou membres associés de l'ISF et pour information aux membres du Comité Exécutif de l'ISF (CE), aux membres de la Commission Technique de la Course d'Orientation de l'ISF (CT) et à la Fédération Internationale de la Course d'Orientation (IOF).

**2. COMPOSITION DES EQUIPES et CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- 2.1 Des équipes d'établissements scolaires et des équipes de sélection peuvent participer.  
**En garçons et comme en filles, chaque pays doit d'abord avoir inscrit une équipe d'établissement scolaire avant de pouvoir inscrire une équipe de sélection dans la même catégorie.**

La compétition sera organisée pour les catégories suivantes :

Equipes d'établissements scolaires garçons	H1 et H2
Equipes d'établissements scolaires filles	D1 et D2
Equipes de sélection garçons	H1 et H2
Equipes de sélection filles	D1 et D2

- 2.1.1 Tous les élèves de l'équipe d'établissement scolaire garçons doivent être inscrits dans le même établissement scolaire et ce depuis le début de l'année scolaire 2008 – 2009.  
Toutes les élèves de l'équipe d'établissement scolaire filles doivent être inscrites dans le même établissement scolaire et ce depuis le début de l'année scolaire 2008-2009.
- 2.1.2 Tous les élèves des équipes de sélection doivent être inscrits dans un établissement scolaire du pays participant et ce depuis le début de l'année scolaire 2008 – 2009.

- 2.2 Tous les élèves doivent être né(e)s en 1992,1993,1994 ou 1995.  
Des participants plus jeunes ou plus âgés ne seront pas acceptés.

H1 Garçons nés en 1992 et 1993  
H2 Garçons nés en 1994 et 1995  
D1 Filles nées en 1992 et 1993  
D2 Filles nées en 1994 et 1995

- 2.3 Chaque équipe sera composée au maximum de 5 élèves et d'un enseignant/entraîneur.  
Chaque délégation nommera un chef de délégation qui aura la responsabilité de l'équipe ou des équipes de sa délégation. Il ne peut pas associer la fonction de chef de délégation avec celle d'entraîneur.

Au cas où un pays ne serait représenté que par une seule équipe, sa délégation pourra comprendre jusqu'à 7 personnes. Un maximum de 8 équipes est possible (1 équipe d'établissement scolaire garçons H1 et 1 équipe H2, 1 équipe d'établissement scolaire filles D1 et 1 équipe D2, 1 équipe de sélection garçons H1 et 1 équipe H2 et 1 équipe de sélection filles D1 et 1 équipe D2).

Des délégations inscrivant plus de 4 équipes, ont le droit de nommer un chef de délégation adjoint.

Une délégation complète comprendra alors 50 personnes au maximum.

- 2.4 Chaque pays participant a le droit d'inscrire un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires dont la fonction doit être précisée : médecin, kinésithérapeute, interprète, agent de sécurité, représentant du ministère, journaliste, ...  
Toute autre personne ne fera pas partie de la délégation officielle et ne sera pas accréditée par le CO.

- 2.5 Les participants doivent être inscrits à temps plein dans l'école qu'ils représentent. Ils doivent appartenir à des établissements scolaires qui dispensent un enseignement général. (Règlements Généraux de Compétition RGC 7.3).

N'ont pas le droit de participer (RGC 7.7) :

- a) les élèves d'une école professionnelle qui ne fréquentent cette école que parallèlement à leur formation professionnelle ;
- b) les équipes scolaires et les élèves inscrits à des écoles qui dispensent un entraînement sportif sans formation générale ;
- c) les écoles de sports ouvertes l'après-midi qui accueillent des élèves de différents établissements pour leur offrir la possibilité de pratiquer un ou plusieurs sports ;
- d) les équipes constituées au sein de sociétés, d'universités ou d'autres institutions.

- 2.6 Chaque équipe participante doit être désignée officiellement par l'organisation en charge du sport scolaire, membre de l'ISF. Les équipes inscrites par un chef d'établissement n'ont pas le droit de participer.

### **3. PROGRAMME PROVISOIRE**

14 avril	Accueil Règlement financier - Accréditation Installation des équipes
15 avril	Réunion des Chefs de délégation Cérémonie d'Ouverture Entraînement, course modèle Réunion Technique pour les membres TC et les entraîneurs
16 avril	Compétition, course longue distance
17 avril	Programme culturel Réunion Technique pour les membres TC et les entraîneurs
18 avril	Compétition, course moyenne distance Soirée « Rencontre des Nations »
19 avril	Course de l'Amitié Remise des médailles, Cérémonie de Clôture & Fête d'adieu
20 avril	Départ des délégations

### **4. VOYAGE**

Le voyage du lieu d'origine à l'aéroport international de Madrid ou à la gare ferroviaire de Madrid et le retour, sont organisés et financés par chaque pays participant.

### **5. FRAIS ET ASSURANCES**

- 5.1 En retour des frais de séjour fixés par le Comité Exécutif de l'ISF, le Comité d'Organisation assure l'hébergement et les repas des participants pour la durée du Mondial, le programme sportif et culturel et tous les transports qui sont liés au programme officiel (arrivée/départ, programme sportif et culturel).
- 5.2 Les frais de séjour à verser par chaque membre d'une délégation officielle à l'organisateur du Mondial s'élèvent à 42 EUR par personne / par nuit pour un maximum de 50 personnes

En outre, une contribution à l'ISF de 25 EUR par membre de la délégation sera perçue à l'enregistrement des équipes.

La somme totale par personne est donc de 277 EUR (252 EUR + 25 EUR).

Si la distance entre Madrid et la capitale d'un pays participant, venant d'un autre continent, dépasse les 5000 kilomètres, la délégation a le droit d'arriver un jour plus tôt **ou** de repartir un jour plus tard au tarif normal du séjour (42 EUR).

- 5.3 Le séjour d'un maximum de 2 personnes adultes supplémentaires est réglé de la façon suivante:
- chambre individuelle à 84 EUR / nuit
  - chambre double (2 personnes supplémentaires) à 42 EUR / nuit / personne
  - chambre double (1 personne supplémentaire + 1 enseignant ou 1 arbitre) à 42 EUR / nuit / personne
- Cette demande devra être introduite par le pays concerné.
- 5.4 Si la délégation fait le voyage en autocar, le chauffeur sera considéré comme membre de la délégation et payera 42 EUR par nuit.
- 5.5 L'organisation d'un séjour prolongé de la délégation (avant ou après l'événement) est à régler par le pays concerné. Le Comité d'organisation n'en est pas responsable.
- 5.6 Chaque pays doit souscrire une assurance pour chacun des membres de sa délégation. L'assurance doit couvrir au moins la responsabilité civile de la délégation, les dommages matériels et les frais médicaux.

## **6. CAUTION**

- 6.1 A l'inscription chaque pays doit payer une caution de 84 EUR par personne pour confirmer sa participation.  
La caution sera payée **en une fois pour la délégation complète** par l'organisme responsable du sport scolaire (fédération, fondation, ministère, ...).  
Les virements de la part des écoles participantes seront refusés.  
Cette somme sera déduite du montant total.  
En cas de forfait la caution n'est pas remboursable sauf en cas de force majeure. Celui-ci devra être approuvé par le Bureau Restreint de l'ISF.
- 6.2 Le secrétariat de l'ISF se charge d'enregistrer toutes les cautions avant le 30 novembre 2008.
- 6.3 La caution doit être virée sur le compte suivant :
- Nom de la banque : Fortis Bank  
Adresse : Pastoor Coplaan 202, 2070 Burcht, Belgique  
BIC (Swift Code) : GEBABEBB  
Récepteur : ISF, Avenue Léopold II 184 D, 1080 Bruxelles, Belgique  
IBAN : BE03 0015 2130 7984  
Référence: ISF – Orienteering – 2009 (Nom du pays participant)
- 6.4 Le solde sera payé comptant en EUR à l'arrivée à Madrid (des cartes bancaires ne seront pas acceptées) ou peut être versé en EUR jusqu'au 15 mars 2009 au plus tard sur le compte bancaire de l'organisateur qui sera publié dans le bulletin 3.
- 6.5 **Tous les frais bancaires (caution et solde) sont à la charge des pays participants.**

## **7. REGLEMENT TECHNIQUE**

- 7.1 La compétition se déroulera selon les règles en vigueur à l'ISF et à la IOF sous la direction de la Commission Technique (CT) de l'ISF.
- 7.2 Les cartes seront réalisées selon les règles IOF (échelle 1 :10.000).
- 7.3 Système de pointage : SPORT IDENT.
- 7.4 Les temps gagnants prévus :

### Longue distance :

*Catégories : temps prévus des meilleurs / distance maximale*

H1 garçons nés en 1992 et 1993	42 – 45 min	6.500 m
H2 garçons nés en 1994 et 1995	32 – 35 min	4.500 m
D1 filles nées en 1992 et 1993	37 – 40 min	5.500 m
D2 filles nées en 1994 et 1995	30 – 33 min	3.500 m

### Moyenne distance :

*Catégories : temps prévus des meilleurs / distance maximale*

H1 garçons nés en 1992 et 1993	42 – 45 min	4.000 m
H2 garçons nés en 1994 et 1995	32 – 35 min	2.700 m
D1 filles nées en 1992 et 1993	37 – 40 min	2.700 m
D2 filles nées en 1994 et 1995	30 – 33 min	2.100 m

Dans chaque catégorie, les équipes d'établissement scolaire et les équipes de sélection courront la même distance dans des courses séparées, dans la même zone, mais avec des points de contrôle différents qui auront comme conséquence des difficultés variables.

### 7.5 Classement des équipes :

Dans les deux compétitions (longue ou moyenne distance) le résultat se fera par l'addition des 3 meilleurs temps de chaque équipe. Le classement général sera calculé par l'addition des deux résultats (temps) longue et moyenne distance.

L'équipe qui aura le meilleur temps total (moyenne et longue distance) sera le vainqueur. S'il y a 2 équipes avec le même temps total, l'équipe qui a le meilleur temps en longue distance sera la gagnante. Si l'égalité persiste l'équipe qui a le coureur avec le meilleur temps en longue distance sera déclarée victorieuse. Puis éventuellement le meilleur 2<sup>ième</sup>, puis 3<sup>ième</sup>, ...etc.

### 7.6 Prix :

Equipe : les 3 premières équipes dans chaque catégorie (équipes d'établissement et équipes de sélection séparées) recevront des prix d'équipe.

Individuels : Les 3 premiers individuels dans chaque catégorie et dans tous les types de courses – longue et moyenne distance – recevront des médailles. En plus les 6 premiers dans chaque catégorie recevront des certificats.

### 7.7 Le règlement technique détaillé et la formule de compétition seront joints aux bulletins 2 et 3.

### 7.8 La course de l'Amitié sera organisée dans l'esprit de l'ISF sous forme d'équipes mixte de garçons, de filles et d'entraîneurs des différents pays participants.

## **8. ENREGISTREMENT**

- 8.1 Le formulaire d'inscription (voir annexe) dûment complété et signé par l'organisation en charge du sport scolaire devra être retourné à l'organisateur **au plus tard le 30 septembre 2008**:

Personne en charge : Tomas VALLES

Organisation : Consejo Superior de Deportes – CSD  
Departamentode Deporte Escolar

Adresse: Calle Martin Fierro s/n  
28040 MadridSPAIN

Téléphone: 34-91-589.67.61

Fax: 34-91-589.67.60

Courriel: [tomas.valles@csd.mec.es](mailto:tomas.valles@csd.mec.es)

- 8.2 L'inscription détaillée comportant les noms de tous les élèves/toutes les élèves et des autres membres de la délégation sera envoyée au CO avant le **15 mars 2009** (les formulaires d'inscription détaillée seront joints au Bulletin 3).

## **9. ENGAGEMENTS PRIS PAR LES DELEGATIONS**

- 9.1 La présence de chaque participant est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation.
- 9.2 Chaque participant s'engage à participer à toutes les activités du programme extra sportif.
- 9.3 Chaque équipe s'engage à jouer contre toutes les autres équipes participantes.
- 9.4 Chaque participant s'engage à jouer contre tous les autres participants.
- 9.5 Ne figureront au classement que les équipes dont tous les membres participants auront assisté à l'intégrité du programme sportif, aux cérémonies d'ouverture, de remise des prix, de clôture, ainsi qu'au programme socioculturel.

## **10. DOPING**

Des contrôles antidopage (usage des substances interdites) pourront être effectués lors de la compétition selon la loi en vigueur en Espagne.

Dans ce cas, le compétiteur pourra être accompagné d'un adulte. Si un compétiteur suit un traitement médical, il doit se munir de pièces justificatives et le signaler dès son arrivée.

*Veillez, s'il vous plaît, retourner le formulaire d'inscription au plus vite, avant le 30 septembre 2008 et envoyer une copie par fax au secrétariat de l'ISF (++32 2 423 01 21) ou par courriel (jan.coolen@isfsports.org).*

*Veillez, s'il vous plaît, payer la caution avant le 30 novembre 2008.*

Dans l'attente de vous rencontrer  
en Espagne  
en avril 2009 !

Pour le Comité Organisateur

Antonio Montalvo de Lamo  
Président du Comité d'Organisation

Directeur General adjoint de la Promotion pour le Sport  
et des Sports Paralympiques de l'Espagne - CSD

**FEDERATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE**  
&  
**CONSEJO SUPERIOR DE DEPORTES**  
**ISF – ORIENTATION - 2009**

**MONDIAL SCOLAIRE**

**Du MARDI 14 au LUNDI 20 AVRIL 2009**

**MADRID / ESPAGNE**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

PAYS:

inscrit :	1 équipe d'établissement scolaire - garçons	H1	OUI/NON
	1 équipe d'établissement scolaire - garçons	H2	OUI/NON
	1 équipe d'établissement scolaire - filles	D1	OUI/NON
	1 équipe d'établissement scolaire - filles	D2	OUI/NON
	1 équipe de sélection - garçons	H1	OUI/NON
	1 équipe de sélection - garçons	H2	OUI/NON
	1 équipe de sélection - filles	D1	OUI/NON
	1 équipe de sélection - filles	D1	OUI/NON

- Nous confirmons que le pays indiqué ci-dessus participera au Championnat du Monde Scolaire ISF de la Course d'Orientation et accepte les règles énoncées dans ce 1er bulletin.
- Nous envoyons la caution d'un montant de 84 EUR par personne avant le 30 novembre 2008 au compte mentionné au point 6.3 de ce bulletin.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisation compétente en charge du sport scolaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

A retourner avant le **30 septembre 2008** à

Comité d'Organisation

adresse

Téléphone :

Fax:

courriel